

Fête cantonale de lutte suisse



Thiben Althaus (en blanc), du Club des lutteurs Aigle et environs, aux prises avec Philippe Tornare, venu de la Gruyère.



Les festivités commencent par le défilé de la bannière.



Quelque 200 lutteurs se sont mesurés ce week-end à Aigle.

Les Vaudois ont glané leur part de lauriers à Aigle

Jeunes espoirs et adultes se sont affrontés sur les ronds de sciure au cours d'un week-end qui a montré la richesse de ce sport traditionnel.

Alice Caspary Texte
Jean-Paul Guinnard Photos

Sur la grande étendue d'herbe qui longe l'avenue des Glariers à Aigle, cinq cercles de sciure ont été disposés. Toute la journée de samedi, les combats des jeunes lutteurs et espoirs (de 8 à 18 ans) s'y sont tenus, pour la 54^e édition. Dimanche, la catégorie adulte de la Fête cantonale vaudoise de lutte suisse a vu s'affronter plus de 100 lutteurs romands, pour la 99^e année. Dont le premier couronné fédéral vaudois Steve Duplan, qui s'est retrouvé en 2^e position. Mais aussi le meilleur lutteur romand à ce jour, Benjamin Gapany, qui a brillamment remporté la finale contre Lario Kramer, de Kerzers, après 7 minutes et un saut croisé.

«On dit toujours qu'on lutte avec quelqu'un, pas contre lui», rappelle Jean-Christian Althaus, président du Club des lutteurs Aigle et environs. Populaire, ce sport de combat est fortement ancré dans la tradition suisse et véhicule des valeurs de partage: «La

lutte, c'est une famille», dit-il, fier que six jeunes Aiglons de son club participent à la fête.

De l'émotion à gogo

À 14 h 30, le soleil tape. Le vent du Valais tempère toutefois l'atmosphère, parfois électrique. «Allez, dépêche-toi avant que je m'énerve», lance un papa à son fils, qui traîne un peu. Autre ambiance de l'autre côté de la zone de combats, un petit vient de finir une passe et pleure à chaudes larmes d'un trop-plein d'émotion. Réconforté par ses parents, il est félicité comme il se doit.

Un peu plus loin, un petit Vaudois vient de remporter un combat en quelques secondes. Avec son habit violet jusqu'à la culotte de lutte et ses cheveux sur les côtés, on le croirait sorti du temps. «Les enfants peuvent lutter dès 8 ans. Avant, c'est un peu tôt», informe une maman au bord du terrain, avant de crier à nouveau le nom de son fils pour l'encourager. Aux abords des deux buvettes en bois et des bancs ornés de parasols, les familles scrutent les combats, le jury est à l'affût et les entraîneurs sont à fond. À juste titre, puisque les poulains donnent tout, et à cœur joie.

Le tout est bien organisé, avec un système de pointage et des points récoltés qui amènent les deux meilleurs lutteurs à se rencontrer pour la passe finale. «Celui qui gagne est premier de toute manière, mais celui qui perd peut se retrouver 3, 4 ou même 5^e, car ses points auront baissé», nous

«Certains combats vont durer dix secondes, comme d'autres vont aller jusqu'au bout des cinq minutes, sans résultat.»

Jean-Christian Althaus, président du Club des lutteurs Aigle et environs

éclaire-t-on, sous le hurlement des haut-parleurs. «Certains combats vont durer dix secondes, comme d'autres vont aller jusqu'au bout des cinq minutes, sans résultat», explique le président du Club des lutteurs Aigle et environs.

Aux abords du terrain, le lutteur d'Ollon, Ivan Mollet, est venu supporter les plus petits: «Aujourd'hui, mon rôle c'est de donner des petites astuces aux jeunes lutteurs de mon club», dit-il, heureux d'être présent. Blessé au genou à une fête régionale à Courfaivre, en mai dernier, le colosse n'aura pas le loisir de lutter ce dimanche. Il avait pourtant remporté une génisse l'année passée à Oron. Il espère néanmoins pouvoir reprendre la compétition lors de la prochaine Fête romande, dans trois semaines. Comment se sent-il, à l'approche de cette date? «On verra bien. Je ne me mets pas trop de pression. Si ça ne va pas, j'irai à la prochaine», sourit-il.

Centenaire l'an prochain

La journée de samedi a couronné nombre d'espoirs fribourgeois mais aussi un jeune Vaudois de 18 ans résidant à Oron-la-Ville, Martin Gaël. Ce dernier s'est vu offrir une chèvre. Particularité encourageante de la compétition, les autres ont aussi reçu une récompense. «Pour une fête de lutte, on a besoin de tout le monde, pas uniquement de champions», relève Jean-Christian Althaus.

L'an prochain, la Fête cantonale se tiendra à Nyon, où elle fêtera ses 100 ans.

Sursis de six mois pour la Maison des Terroirs

Tourisme

Endettée, cette vitrine touristique régionale vit au régime minceur, dans l'attente d'une solution.

Malade, la Maison des Terroirs de Grandson a-t-elle fait un pas vers la guérison? Ses membres ont en tout cas donné le signal qu'ils croyaient encore en la rémission de ce lieu d'accueil et de promotion fondé en 2007. Jeudi soir, ils ont accepté de laisser vivre six mois de plus un patient en état stationnaire, le temps que l'Association pour le développement du Nord vaudois (ADNV) se penche sur son cas afin de tenter de le remettre sur pied.

Les visages des membres de l'Association des terroirs de la région de Grandson (ATRG) trahissaient une inquiétude grandissante si ce n'est une surprise totale au fur et à mesure que le président Antonio Vialatte révélait les pièces d'un dossier pour le moins complexe.

Pas assez alerte

Inquiet de la situation - mais au final pas assez, comme l'a concédé jeudi soir Antonio Vialatte - le comité avait demandé des comptes au directeur l'été dernier et pris un premier train de mesure - fermeture dominicale, réduction de 370% à 300% du temps de travail des quatre salariés - pour tenter de stopper l'hémorragie. Car si les recettes augmentaient, les charges suivaient la même courbe, si ce n'est plus.

Dans la foulée de ces décisions, le directeur remettait à fin août 2021 sa démission pour le 31 décembre. Au moment de son départ, le comité savait déjà que l'objectif financier qu'il s'était fixé n'était pas atteint: la perte imaginée à hauteur de 20'000 francs pour l'exercice 2021 était près de cinq fois plus élevée (96'000 francs), alors que le bilan révèle un découvert de 183'635 francs. «C'est alors que nous avons découvert la catastrophe qui nous attendait», a expliqué Antonio Vialatte, par ail-

leurs syndic de Grandson, l'une des treize communes membres de l'ATRG.

À savoir que la Maison des Terroirs était aux poursuites, que les charges sociales et certains producteurs n'étaient pas payés et qu'une saisie était prévue pour janvier...

Situation stable

Face à l'urgence de la situation, mais aussi parce qu'elle reste convaincue que la Maison des Terroirs est «un petit bijou», la Municipalité grandsonnoise a pris la décision de débloquer la somme nécessaire pour permettre à la Maison des terroirs de continuer d'exister jusqu'à l'assemblée générale de jeudi soir. Non sans l'avoir placée en mode survie. Aujourd'hui, elle fonctionne avec deux salariés dont le temps de travail se monte à 140% et l'aide bénévole du comité.

«Si notre étude conclut que la Maison des Terroirs n'est pas viable, nous aurons le courage de le dire.»

Nadia Mettraux, directrice de l'ADNV

Sa directrice Nadia Mettraux l'a rappelé, l'ADNV croit au potentiel économique et touristique de développement de la thématique terroir dans cette région.

En clair, le rapport qui sera rendu sera neutre. Et il comprendra des recommandations et des hypothèses dont la mise en œuvre sera du ressort de l'ATRG. «Si notre étude conclut que cette structure n'est pas viable, elle aura le courage de vous le dire», a conclu Nadia Mettraux. Dans l'assemblée, ils étaient nombreux à dire que si elle venait à survivre, la Maison des Terroirs changerait à coup sûr d'adresse.

Frédéric Ravussin

Finalement, Valbroye bâtira une nouvelle école

Conseil communal

La rénovation du collège de Granges ayant pris du retard, la Commune revoit ses plans et investit dans un bâtiment neuf.

«Notre collège continuera à se dégrader quelques années pour la protection du patrimoine pendant que nous construisons une nouvelle école.» Amer, Christian Cosendai, syndic de Valbroye, a eu gain de cause devant le Conseil communal, mercredi. Par 28 voix contre 17, le Législatif a validé un crédit d'étude de 376'000 francs en vue de la construction d'une nouvelle école de huit classes. Estimé à 8,4 millions de francs, le nouveau bâtiment se dressera sur une parcelle voisine du parking du centre Sous-Bosset.

Avec cette décision, Valbroye change donc de cap. «Face au fort besoin de nouvelles classes, la Municipalité a décidé d'intervenir le phasage des travaux. On débutera par une construction neuve et on met de côté la rénovation du collège historique», reprend le syndic.

Le Conseil communal avait pourtant validé un crédit de 3,9 millions en 2019 pour cette restauration. La section vaudoise

de Patrimoine suisse ayant aligné les recours contre le choix de fenêtres opéré par l'Exécutif, le chantier n'a pas encore été lancé. Il ne débutera finalement qu'après la nouvelle construction.

Pour la rentrée 2025

Selon le calendrier idéal, le nouveau collège devrait ouvrir ses portes pour la rentrée 2025. Le Conseil communal devra se prononcer sur l'investissement en fin d'année, et le chantier serait lancé courant 2023. Outre les huit classes, l'édifice abritera une salle de rythmique, deux de dégagement, une bibliothèque et divers locaux.

Il servira aussi à l'accueil de la petite enfance. Ainsi, 60 places de l'accueil parascolaire, une nouvelle garderie de 22 places et quinze places pour le jardin d'enfants Le Ballon rouge sont prévues. «Cette réunion sur un seul site facilitera grandement l'organisation des familles», argumentait la Municipalité dans son préavis. Le texte était combattu par la Commission technique, laquelle souhaitait une étude démographique avant de donner son accord. Mais l'Exécutif a finalement eu gain de cause.

Sébastien Galliker